

# IL EST DANGEREUX DE POURSUIVRE CETTE TRAJECTOIRE FINANCIÈRE

« 5 ans pour rembourser [la dette] »<sup>1</sup>... en 2024, mais **6,42 ans** dès 2025. À ce rythme, le plafond d'ALERTE de 10 ans de capacité de désendettement est atteint dans 3 ans.

Le contexte budgétaire de la commune est une réalité que nous devons regarder en face.

**La dotation globale de fonctionnement versée par l'État stagne, voire diminue**. Cela signifie une chose très simple: nous ne pouvons plus compter uniquement sur ces ressources pour financer l'avenir de notre commune. Pour Monestier-de-Clermont, cela nous oblige à **être à la fois rigoureux dans la gestion et proactifs dans la recherche de nouvelles recettes**.

Nous avons devant nous des projets importants pour la commune: la mise en conformité de la station d'épuration, l'accompagnement et l'adoption du PLU et le projet de liaison entre les écoles et le col du Fau...

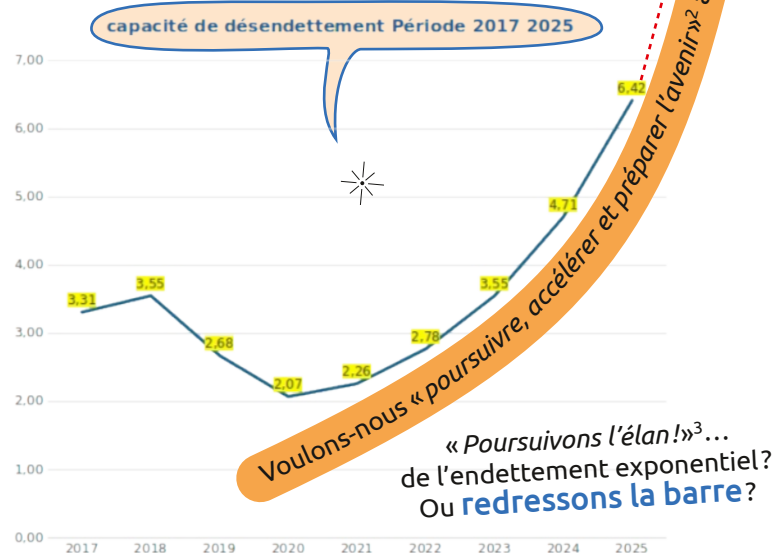
Pour pouvoir les mener sans fragiliser les finances communales, nous proposons une approche simple: **aller chercher toutes les marges de manœuvre possibles**.

- 1) **Nous examinerons l'ensemble des contrats de la mairie**, en particulier les commandes publiques: maintenance, assurances, délégation d'exploitation de la station d'épuration. Chacun doit être analysé: est-il indispensable, bien exécuté et optimisé?
- 2) **Nous agirons sur les dépenses énergétiques**, qui représentent aujourd'hui un enjeu majeur. Nous proposons de revoir le contrat de fourniture d'énergie de la commune et de réaliser un audit énergétique des biens communaux afin d'identifier les investissements qui permettront de réduire durablement les coûts.
- 3) Nous assurerons une collaboration étroite avec le comptable du Trésor, chargé du **recouvrement des impayés**, afin de récupérer ces recettes légitimes (~ 100000€ fin 2024). Cela permettra également d'identifier les habitants en difficulté et de les accompagner ou orienter vers les services d'aide.

Nous souhaitons également **valoriser le patrimoine communal**, notamment les logements communaux. Un **plan de rénovation**, s'il s'avère réalisable, permettrait à la fois d'améliorer ce patrimoine et de percevoir des loyers, tout en contribuant à **développer une offre locative locale**. C'est aussi une manière d'aider des professionnels indispensables à notre territoire – aides-soignants, AESH ou personnels de services – à se loger plus facilement.

Nous voulons également nous appuyer davantage sur les compétences existantes: celles du **personnel municipal**, qui connaît très bien le fonctionnement quotidien de la commune, mais aussi celles des **membres de l'équipe municipale**, afin d'éviter, lorsque c'est possible, le recours systématique à des prestations externes coûteuses. Enfin, chaque projet devra s'accompagner d'une recherche systématique de subventions, auprès de l'État, de la région, du département ou de l'Europe.

**Notre ligne est simple: une gestion sérieuse, des dépenses maîtrisées et une recherche active de nouvelles ressources**. C'est ainsi que nous pourrions financer les investissements nécessaires tout en préservant l'équilibre financier de Monestier-de-Clermont.



Citations:

1. Extrait du tract de campagne du dimanche 22 fév. 2026 de l'équipe de M. Furmanczak.
2. Extrait de sa profession de foi.
3. Slogan de son affiche.

**Nous devons augmenter les ressources propres de la commune pour accroître sa capacité d'autofinancement.**